

Comité de pilotage

Bilan de la 3^{ème} année d'opération du PIG 2 « Rénovissime »

Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault

Compte-rendu du Comité de Pilotage

Date 10 novembre 2021	Lieu : CCVH, Gignac
<p>Participants :</p> <p>Jean-Pierre PUGENS, Vice-président à la politique du logement de la CCVH et Maire de Montarnaud</p> <p>Caroline MAURY, Directrice adjointe, service attractivité territoriale de la CCVH</p> <p>Sandie MAYOUSSIER, Responsable Habitat-Foncier, CCVH</p> <p>VAN DEN BROECK Anne, Directrice de l'habitat et de l'aménagement au Département de l'Hérault</p> <p>Alicia GARRES, Instructrice au Département de de l'Hérault</p> <p>FAUCON Catherine, agence Départementale de la Solidarité de Gignac</p> <p>Violaine SEILER, Urbanis</p> <p>Aurore CLARINGBULL, Urbanis</p> <p>Christine MULA, ADIL</p> <p>KOPIEC Ghislaine, Habitat et Humanisme</p> <p>PACCOUD Grégoire, GEFOSAT</p> <p>BOUDE Claudia, GEFOSAT</p> <p>SALIGNAC Vincent, Pays Cœur d'Hérault</p>	<p>Excusés :</p> <p>Jean François SOTO, Président de la CCVH et Maire de Gignac</p> <p>Aznar Annabelle, CESF, STS</p> <p>CHAMVOUX Sylvie, Directrice régionale, Fondation Abbé Pierre</p> <p>DROUIN Julia, FDI SACICAP,</p> <p>SIXDENIER Leslie , FDI SACICA,</p> <p>DUBREIL Jérôme, ARS Occitanie</p> <p>LANIESSE Thierry, Pays Cœur d'Hérault</p> <p>MANENQ Florence, Conseil Départemental - DDTM</p> <p>MEUTROT Anthony, EPF</p> <p>PUJOL Morgan, Pays Cœur d'Hérault</p> <p>ROBASTON Laetitia, DDTM</p>
Rédigé par Urbanis	Diffusé à : CCVH

Le diaporama qui a servi de support à la présentation orale a été adressé aux participants en amont du COPIL. Les notes qui suivent apportent quelques précisions qui ont été évoquées à l'oral.

Sujets abordés

- **Présentation du dispositif et tour de table**
 - Le bilan de la troisième année est globalement positif. Le PIG 2 Rénovissime enregistre toujours un nombre important de nouveaux contacts pour la 3^{ème} année. 434 nouveaux contacts enregistrés soit une augmentation de plus de 49 % par rapport à la 2^{ème} année d'opération. L'augmentation des contacts montre une accélération de projets sur le territoire. Elle est liée à une bonne identification du dispositif et aux effets d'annonces du Plan de relance du Gouvernement.
 - La CCVH a lancé parallèlement une communication forte en début d'opération à destination des propriétaires occupants et bailleurs afin d'informer l'ensemble des usagers sur la relance du dispositif.
 - Le bouche à oreille, la communication de la CCVH et les communes sont les sources les plus importantes des contacts.
 - Les permanences physiques et téléphoniques sont bien identifiées. Les permanences décentralisées (Aniane, Saint - André de Sangonis, Montarnaud, Saint – Pargoire) sont proposées depuis début 2021 à raison d'une par mois dans quatre communes et permettent d'être au plus près des administrés. L'équipe du PIG a recensé 97% de nouveaux contacts potentiels lors de ces permanences décentralisées.
Il a été acté lors du COPIL, de maintenir pour 2022 les permanences décentralisées dans les quatre communes.
 - 88 dossiers financés pour la 3^{ème} année d'opération (9 logements locatifs et 79 logements propriétaires occupants). La proportion des propriétaires occupants aux ressources très modestes représente 67 % des dossiers notifiés.
Monsieur PUGENS souligne la pertinence de connaître la part des ménages éligibles aux aides de l'ANAH sur le territoire de la CCVH. Madame VAN DEN BROECK propose de transmettre une analyse de l'observatoire recensant le nombre propriétaires éligibles aux aides de l'ANAH et le nombre de dossiers agréés.
 - L'objectif de dossiers déposés relatifs aux travaux de rénovation thermique et d'autonomie de la personne à destination des propriétaires occupants est atteint pour cette troisième année d'opération. Néanmoins, force est de constater que malgré un besoin sur le territoire, il est difficile de mobiliser les logements très dégradés occupés par des propriétaires occupants. Ces dossiers ont un coût moyen de travaux important et de subventions supérieurs aux dossiers « classiques » car les pathologies du bâti sont importantes. L'aboutissement de ce type de dossier est compliqué et peut prendre plusieurs années, car même si les subventions sont conséquentes, le reste à charge est toujours très élevé.
Une rencontre est organisée début 2022 en collaboration avec l'ARS, la CAF et l'ADIL autour du « Repérage des situations d'isolement et mal logement ». L'objectif est de sensibiliser sur le repérage des personnes en difficultés d'habitat indécemment, insalubre et ainsi proposer d'orienter vers un accompagnement par l'équipe du PIG.
 - Concernant le volet habitat indigne, le Comité Habitat Indigne piloté par la CCVH, instance partenariale mise en place depuis 2019 (CCVH, ARS, CCAS, CD34, CAF, Urbanis, ...) se réunit régulièrement pour échanger sur les situations de signalements de mal logement en cours. Le

rôle étant d'activer plus rapidement les sorties d'indignité et trouver les solutions d'hébergement.

Les signalements sont constants depuis le début de l'opération. Urbanis présente la procédure de traitement des signalements suite à la visite à domicile.

On peut noter une part importante de logements en situation d'indécence. Dans ce cas, la procédure de mise en demeure de mise en conformité doit être à l'initiative du locataire, auprès de la CAF, pour aboutir, si nécessaire, à une conservation des aides au logement perçues par le propriétaire bailleur.

Madame MAYOUSSIER rappelle la difficulté de mobiliser des logements temporaires pour reloger les locataires le temps des travaux.

Dans le cadre du programme de communication, un atelier « information sur certification RGE » à destination des artisans a été organisé en février en lien avec service du développement économique, la CAPEB et la CMA. Ces temps d'échanges ont été l'occasion de présenter aux artisans le fonctionnement de l'opération Rénovissime sur notre territoire et les nouvelles règles de l'Anah en matière de certifications RGE obligatoires pour tous les travaux d'économie d'énergie chez les particuliers. Cet atelier en lien avec les réseaux professionnels est une belle initiative permettant de relancer l'activité économique locale du bâtiment et participe grandement à la réussite de l'opération. Monsieur PUGENS souligne l'efficacité des ateliers à destination des professionnels intervenants sur le terrain.

2022, plusieurs rencontres/ateliers sur des thématiques spécifiques seront prévus :

- Rencontre : « les nouveaux arrivants » en lien avec les professionnels de l'immobilier (agences immobilières, notaires, banques) autour de la captation des nouveaux accédants à la propriété pour des produits en centres anciens.
- Atelier « repérage des situations d'isolement et mal logement » à destination des professionnels entrants à domicile. Dont le but est de sensibiliser au repérage des situations d'indécence et insalubrité des logements pour pouvoir orienter les occupants vers l'autorité compétente.
- Rencontre : « Techniques innovantes de réhabilitation de l'Habitat » dont l'objectif est d'inciter les professionnels à utiliser des techniques innovantes, de matériaux pour une construction durable. A construire en lien avec la CAPEB.
- Depuis le 1er janvier 2021, la Région Occitanie a retenu le GEFOSAT dans le cadre de la mise en place du programme « Rénov'Occitanie ». Le GEFOSAT accompagne les particuliers dans leur projet de rénovation à travers le guichet unique.